



Communication sur les comptes administratifs de la Ville et du Département de Paris.

20/06/2011

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Chaque année, comme la loi nous en fait l'obligation, nous présentons au Conseil de Paris le compte administratif de notre collectivité. Mais cette fois, nous avons choisi d'innover. Comme je l'avais annoncé en janvier dernier, sur la suggestion de notre secrétaire générale, Véronique Bédague-Hamilius, l'équipe municipale joindra désormais à son compte administratif un bilan environnemental et un rapport social. Nous sommes la première grande collectivité locale à instaurer cette pratique, et l'exercice sera renouvelé annuellement. Ce sera pour nous à la fois une discipline, une exigence, et une occasion de faire régulièrement le point sur les progrès et les besoins de notre ville.

Commençons donc par l'examen du compte administratif. Nous maintenons un investissement très élevé, en progression par rapport à l'année précédente avec 1,48 milliard d'euros. Un effort important nous a permis de financer, en 2010, 7 100 logements, soit 1 000 de plus qu'en 2009. En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, l'augmentation la plus notable est due à l'effort social, qui progresse de 5,7%, après 3,5% en 2009, pour atteindre aujourd'hui, hors masse salariale, 1,4 milliard d'euros. L'aide sociale à l'enfance a augmenté de 10% ; elle s'élevait, fin 2010, à 257 M€. Quant aux dépenses de notre collectivité pour le RMI et le RSA, elles continuent à augmenter (+5,6%). Une fois encore, sur ce point, je suis contraint, comme à chacun de nos débats budgétaires, de demander à l'Etat de respecter l'obligation constitutionnelle de compensation des dépenses transférées. Nous avons d'ailleurs, à ce sujet, déposé une question prioritaire de constitutionnalité, qui a été admise par le Conseil d'Etat et transmise au Conseil constitutionnel. Car nous ne nous résignons pas à voir les Parisiens spoliés de ces sommes qui leur sont dues...

Un mot de notre endettement. Il atteignait 2,7 milliards d'euros au 31 décembre, soit 41% de nos recettes de fonctionnement. Cela reste très raisonnable, au regard de la moyenne de l'endettement des villes françaises de plus de 100 000 habitants, qui s'élève à 85%. Nos dépenses de fonctionnement courant ont par ailleurs été strictement contenues, n'augmentant que de 1,5%, de même que nos frais de personnel, dont la progression est limitée à 2,2%. En somme, le compte administratif 2010 fait apparaître une situation saine et une gestion très sérieuse, pour laquelle je tiens à remercier chaleureusement Bernard Gaudillère. Mais, je veux le dire clairement, la situation de 2011 ne ressemblera pas à celle de 2010. Nous serons amenés, à la séance de juillet, à vous reparler des finances parisiennes, et des risques très lourds que fait peser sur elles la péréquation, dont nous ne contestons nullement le principe, mais dont la mise en place posera de sérieux problèmes d'équité.

Passons maintenant au bilan environnemental, qui est donc le premier du genre. En la matière, chacun le sait, les deux premiers objectifs sont de consommer moins et de produire autrement. Dans cet esprit, depuis 2004, la consommation énergétique pour l'éclairage public a baissé de 4,2%, et, depuis 2007, le parc des véhicules municipaux a été réduit de 10%. Mais au-delà d'un effort de rationalisation, c'est une véritable modification, profonde et durable, des comportements et des modes de production qui doit être impulsée. Nous misons ainsi résolument sur les énergies renouvelables. Pour s'en tenir à l'année 2010, ce sont par exemple plus de 500 m² de panneaux photovoltaïques qui ont été installés sur le gymnase Jules Noël, dans le 14^{ème}, et un grand puits de géothermie a été foré dans le 20^{ème}, qui permettra de chauffer 12.000 logements. Nous également lancé cette année, à l'école Wattignies, dans le 12^{ème}, une expérience inédite de chauffage issu à 75% du traitement des eaux usées. Dans le même esprit, nous avons lancé la procédure pour la rénovation de cent écoles et leur mise aux normes du Plan

Climat, et depuis sept ans nous veillons à la haute qualité environnementale de tous les immeubles que nous produisons. Ainsi, la consommation énergétique du bâti parisien, qui ne cessait d'augmenter depuis des décennies, a baissé, depuis cinq ans, de près de 5%. Rien de tout cela ne se fait facilement. Il y faut de la constance, et la volonté de mener un vrai combat politique contre l'immobilisme. Nous venons d'ailleurs, dans ce combat, de remporter une victoire décisive, puisque le tribunal administratif a validé, contre l'avis de l'Etat, notre contrat de performance énergétique. Celui-ci permettra de réduire de 30% en dix ans la consommation liée à notre éclairage public.

J'ajouterai deux dimensions importantes, qui caractérisent l'ensemble de notre politique environnementale. La première, c'est bien entendu la diversification de l'offre de déplacements, du tramway à Vélib', qui se poursuivra bientôt avec Autolib'. Cela a déjà permis une réduction de la circulation automobile d'un quart en dix ans. Et la seconde dimension, c'est le traitement des déchets, dont le volume a baissé de 7% depuis 2004. Beaucoup reste à faire, bien entendu, et sur un tel sujet le travail est par définition toujours inachevé. Mais l'exigence, la vigilance et le volontarisme ont déjà permis une diminution de plus de 80% de deux des polluants les plus nocifs, le dioxyde de carbone et le benzène. Nous devons donc persévérer. Et nous encouragerons des changements en profondeur des comportements individuels. C'est un enjeu qui relève du civisme. Pour tous ces objectifs je sais pouvoir compter sur l'énergie et le travail de Denis Baupin.

Enfin, mes chers collègues, le troisième volet du bilan que nous vous présentons aujourd'hui s'exprime à travers le rapport social de notre collectivité. Celui-ci fait le point sur la situation de nos quelque 50 000 agents, à qui j'exprime ici, à nouveau, devant vous, notre confiance et notre gratitude. Dans un contexte de crise très lourde, le gel du point d'indice de la fonction publique, décidé en 2011 par le gouvernement, a lourdement atteint les revenus les plus faibles. Pour soutenir le pouvoir d'achat des agents de ces catégories, nous avons décidé la revalorisation des primes de plus de 30 000 de nos fonctionnaires. Vous savez, d'autre part, l'importance que nous accordons à l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est pour nous une orientation prioritaire, qu'il s'agisse de la mixité des métiers et surtout de la représentation équilibrée des femmes et des hommes à tous les niveaux de responsabilité. Ainsi, en terme de déroulement des carrières, l'analyse des promotions de l'année 2010 fait apparaître, dès à présent, un strict respect des exigences de la parité. Nous entendons, d'autre part, donner un nouvel élan à la formation, pour laquelle nous avons signé un accord-cadre avec une majorité d'organisations syndicales. L'objectif est clair : que chaque agent de la Ville puisse, dans les meilleures conditions, bénéficier de son droit à la formation, c'est-à-dire aussi, le cas échéant, de son droit à la réorientation et à la mobilité professionnelle.

Et je souligne, avec une certaine fierté, mais avec encore plus d'exigence et de gravité, un dernier point : en 2010, Paris est devenue la première grande collectivité française à dépasser l'objectif légal d'employer au moins 6% de travailleurs handicapés : ils étaient 3% en 2004. Je précise que les dépenses réalisées pour faciliter le travail et la vie quotidienne des personnels handicapés ont progressé de 17% en cinq ans.

Vous le voyez, la collectivité parisienne avance, avec ses personnels, et grâce à eux. Je tiens à remercier tout particulièrement Maïté Errecart, pour son travail efficace et patient, et son grand sens de l'intérêt général.

Mes chers collègues, je vous livre donc l'ensemble de ces résultats, en n'y trouvant que des encouragements à persévérer et à ne jamais se satisfaire de l'acquis. L'année prochaine, trois nouveaux rapports- financier, social, environnemental- nous apporteront des indications actualisées. Je n'ai qu'un vœu à formuler : que ces données nouvelles, dans un an, montrent que Paris progresse toujours. Soyez sûrs qu'en dépit des contraintes nous nous en donnerons tous les moyens.